

# Fruits/Légumes & tubercules tropicaux - Aide à la commercialisation en PN

Encourager la production et la commercialisation des fruits, légumes et tubercules tropicaux en province Nord.

## Modalités de l'aide

Sur financement provincial.

**Aide forfaitaire pour les produits issus de la province Nord.**

Barème d'aide :

Quantité	Aide (F/kg)
1 kg - 2 t	20
2 kg - 10 t	15
10 kg - 30 t	13
30 kg - 60t	11
Bio ou Agriculture Responsable	20

## Pièces justificatives à fournir

à l'Agence rurale :

- Photocopie de la carte agricole de l'année en cours
- Carte adhérent à BIO CALEDONIA et/ou REPAIR
- RIB

à la CAP-NC ou ses antennes décentralisées :

- Déposer les factures et/ou bordereaux du marché de gros (entièrement renseignés et signés, le nom du vendeur/producteur doit être le même que celui inscrit sur la carte agricole)

## Conditions à remplir

Hors squashes export, pommes de terre.

Aide limitée à 60 t par producteur.

Date limite de reception : 13 décembre 2024

**Richard NGUYEN**

Chargé de mission

 [260960](tel:260960)

 [contact@agencerurale.nc](mailto:contact@agencerurale.nc)